

Conseil Communautaire du 16 mai 2019

D 2019	C	12
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	66 les dossiers 1 et 2 – 69 du dossier 3 à 21 – 68 du dossier 22 à 29 – 67 du dossier 30 à 57	
Votants	76 les dossiers 1 et 2 – 78 du dossier 3 à 9 (comptes administratifs) - 79 du dossier 3 à 9 (affectation des résultats) - 79 du dossier 10 à 21 – 78 du dossier 22 à 29 - 77 du dossier 30 à 57	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **10 mai 2019** s'est réuni à la salle polyvalente de Clairac, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET puis de Francis DUTHIL pour la présentation et les votes des comptes administratifs.

Etaient présents

Agmé	/
Beaupuy	Pascal LAPERCHÉ (+ pouvoir de Maryse HERVE)
Birac sur Trec	Alain LERDU (jusqu'au dossier 22)
Calonges	François NÉRAUD
Castelnau Sur Gupie	Guy IANOTTO
Caubon Saint Sauveur	Catherine BERNARD
Caumont Sur Garonne	Pierre IMBERT
Clairac	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
Cocumont	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir de Lisette DE LUCA)
Couthures Sur Garonne	Jean.Michel MOREAU
Escassefort	Edith LORIGGIOLA
Fauquerolles	Maryline DE PARSCAU
Fauillet	Gilbert DUFOURG
Fourques Sur Garonne	Jacques BILIRIT (+ pouvoir de Sophie BORDERIE) – Josette PATISSOU
Gaujac	/
Gontaud de Nogaret	Danièle ANGOT
Grateloup Saint Gayrand	/
Jusix	Michel GUIGNAN
Lafitte Sur Lot	Maryse VULLIAMY
Lagruère	Jacques VERDELET
Lagupie	Jean.Max MARTIN
Le Mas d'Agenais	Francis DUTHIL
Longueville	Guy FARBOS
Marcellus	Jean.Claude DERC (+ pouvoir de Jean.François THOUHAZEAU)
Marmande	Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU (à compter du dossier 3) - Daniel BENQUET – Marie.Françoise BOUGUES – Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN – Jacqueline CORREGES - Patrick COUZINEAU – Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir de Charles CILLIERES) - Philippe LABARDIN (+ pouvoir de Josette JACQUET) – Anne MAHIEU (jusqu'au dossier 29) – Jean.Pierre MARCHAND (à compter du dossier 3) - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE (+ pouvoir de Michel HOSPITAL) – Laurence VALAY
Mauvezin sur Gupie	Daniel BORDENEUVE
Meilhan sur Garonne	Régine POVÉDA
Montpouillan	Didier MONPOUILLAN
Puymiclan	Michel FEYRY
Saint Avit	Michel COUZIGOU
Saint Barthélémy d'Agenais	Gaëtan MALANGE
Saint Martin Petit	Marie-France BONNEAU
Saint Pardoux du Breuil	/
Saint Sauveur de Meilhan	Francis LABEAU
Sainte Bazeille	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
Samazan	Bernard MONPOUILLAN
Sénéstis	Jacques PIN (suppléant)
Seyches	Isabelle CESA - André CORIOU
Taillebourg	Jean.Pierre VACQUE
Tonneins	Daniel BARBAS – Régis BARD (à compter du dossier 3) – Liliane BORDES (+ pouvoir de Elizabeth LE CHARPENTIER) - Daniel GAÏDELLA - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO – Valérie TACCO
Varès	Jacky TROUVÉ
Villeton	Jean GUIRAUD
Virazeil	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir de Jean-Marc DUBAN) - Vincent PAULAY (+ pouvoir de Caroline DELRIEU-GILLET)

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN - Maryse HERVE - Alain LERDU (à compter du dossier 22) - Lisette DE LUCA - Jean.François THOUHAZEAU - Thierry CONSTANS - Alain PRÉDOUR - Sylvie BARBE - Marie.Catherine BALLEREAU (jusqu'au dossier 2) – Sophie BORDERIE - Martine CALZAVARA – Charles CILLIERES - Michel HOSPITAL – Josette JACQUET - Anne MAHIEU (à compter du dossier 29) – Bernard MANIER - Jean.Pierre MARCHAND (jusqu'au dossier 2) – Thierry CARRETEY - Jean-Marc DUBAN – Jacques BRO - Régis BARD (jusqu'au dossier 2) - Eric BOUCHAUD – Elizabeth LE CHARPENTIER - Caroline DELRIEU-GILLET

Pouvoirs de

Maryse HERVE à Pascal LAPERCHÉ - Lisette DE LUCA à Jean.Luc ARMAND - Jean.François THOUHAZEAU à Jean.Claude DERC - Sophie BORDERIE à Jacques BILIRIT - Charles CILLIERES à Joël HOCQUELET - Michel HOSPITAL à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE - Josette JACQUET à Philippe LABARDIN - Jean-Marc DUBAN à Christophe COURREGELONGUE - Elizabeth LE CHARPENTIER à Liliane BORDES - Caroline DELRIEU-GILLET à Vincent PAULAY

Secrétaire de Séance

Didier MONPOUILLAN

**Dossier n°5 -
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 - BUDGET ANNEXE GEMAPI**

Rapporteur : Francis DUTHIL

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet de procéder à l'affectation des résultats 2018 du budget annexe GEMAPI.

Exposé des motifs

Le compte administratif 2018 du budget annexe GEMAPI présente les résultats suivants :

Résultats de l'exercice

Section	Réalisé
Fonctionnement	
Recettes	644 579.13 €
Dépenses	455 771.11 €
Résultat de l'exercice	188 808.02 €
Resultat reporté N-1	582 420.96 €
Résultat de fonctionnement cumulé	771 228.98 €
Investissement	
Recettes	43 203.25 €
Dépenses	150 787.43 €
Solde d'exécution	-107 584.18 €
Solde d'investissement N-1 reporté	156.99 €
Solde d'exécution cumulé	-107 427.19 €
Restes à réaliser (investissement)	
Restes à réaliser recettes	0.00 €
Restes à réaliser dépenses	349 708.02 €
Solde des restes à réaliser	-349 708.02 €
Résultat global de clôture	314 093.77 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'affecter ces résultats comme suit :

Affectation des résultats

Eléments	Montants
Résultat de fonctionnement à affecter	771 228.98 €
Affectation en réserve (compte 1068)	457 135.21 €
Affectation en report de fonctionnement (compte 002)	314 093.77 €
Report du solde d'investissement (compte 001)	-107 427.19 €

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Décide d'affecter les résultats 2018 du budget annexe GEMAPI comme suit :

Dépenses 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : 107 427.19 €
Recettes 002 « Résultat de fonctionnement reporté » : 314 093.77 €
Recettes 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 457 135.21 €

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Résultat du vote

Votants	79
Pour	79
Contre	0
Abstention	0

Publication / Affichage
Le 24 mai 2019

Fait à Clairac, le 16 mai 2019

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,